



Note de presse Budget régional 2014

Martin Malvy : « maintenir et développer nos politiques volontaristes pour participer au redressement du pays et aux attentes de nos territoires et aux besoins de nos concitoyens »

Assemblée plénière du jeudi 19 décembre 2013

Le budget régional 2014 en chiffres

UNE STRATEGIE FINANCIERE RESPONSABLE QUI S'INSCRIT DANS LA DUREE

- **Budget total de la Région Midi-Pyrénées pour 2014 : 1.188 milliard d'€**
(Pour rappel, budget 2012 : 1.17 milliard d'€ et budget 2013 : 1.194 milliard d'€)
- **Capacité de désendettement: 1.1 année** (moyenne nationale estimée à 4 années)
- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement** : au niveau global **+0,9 % avec diminution des frais de fonctionnement** de l'administration générale de 4,1%, dont les dépenses de communication.
- **Dette** : Midi-Pyrénées est l'une Région les moins endettées de France en 2014 : **90,4 € par habitant**.
- **Epargne nette** : **230,7 M€** contre 237,2 M€ en 2013 et 240,2 M€ en 2012.

EN 2014, PRIORITE À L'INVESTISSEMENT

- **Investissement 2014** : en progression par rapport à 2013, **+ 16,3%** en autorisations de programme et **-2,6 %** en crédits de paiement. Cette baisse est due à la fin du Plan Rail et du PDMI.
Hors Plan Rail et PDMI, les investissements de la Région pour 2014 augmentent de 5 % en crédits de paiement.
- **Investissement par habitant** : Midi-Pyrénées en tête des Régions qui investissent le plus par habitant, **en matière de lycée et dans le secteur des transports.**
En 2014 : 155 €/habitant
En 2013 : 160 €/habitant (moyenne nationale : 139€/habitant)
En 2012 : 156 €/habitant

Le budget régional 2014 en bref par priorités

Les crédits détaillés ci-dessous le sont en crédits de paiements (CP).

Les **mesures nouvelles** décidées par l'Assemblée régionale pour 2014 sont signalées par ce pictogramme :

Nouveau

Priorité à la jeunesse et à la formation de tous avec l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage : 421 M€

Investissement : 130.5 M€

Fonctionnement : 290.6 M€

1) Les lycées : 164.2 M€

Fonctionnement : 66.1 M€

Investissement : 98.1 M€

- Dans le cadre de la deuxième année du nouveau programme pluriannuel de travaux dans les lycées (PPT), le budget 2014 prévoit de nouvelles opérations pour **répondre à la pression démographique et aux besoins de modernisation du patrimoine** :

nouveau

Lancement de l'étude et de la construction de **2 nouveaux lycées à Pibrac** et dans le **sud du Tarn-et-Garonne**.

- Poursuite de l'effort de **rénovation** avec les opérations de restructuration déjà engagées : lycées Saint Sernin et Fermat à Toulouse, Victor Hugo à Gaillac, Les Cases à Lavaur.
- Conformément au plan Midi-Pyrénées Energies et l'objectif fixé pour 2020, une priorité sera donnée aux travaux d'économie d'énergie dans le programme de maintenance.
- Poursuite de la mise en accessibilité des lycées publics pour les personnes en situation de handicap.
- Raccordement de l'ensemble des lycées publics au très haut débit par fibre optique avant l'été 2014.

Au total, entre 2001 et 2019, la Région Midi-Pyrénées aura consacré 2 milliards d'euros aux lycées publics, soit l'équivalent en moyenne de 16 M€ par site.

nouveau

Mise en œuvre de la nouvelle compétence régionale en matière de **maintenance du parc informatique**.

- 2014 sera également consacrée à la poursuite du développement des usages de la 2^{ème} génération d'**ENT** ainsi qu'à la préparation de la 3^{ème} génération pour 2015-2019.



- Poursuite de la « **Carte jeune Midi-Pyrénées** » qui regroupe sur un même support l'ensemble des aides attribuées aux familles de lycéens et apprentis : achat de livres scolaires ou de loisirs avec le chèque-lecture, participation aux frais d'adhésion à un club sportif avec le chèque-sport, bourse régionale de premier équipement (BRPE), et acquisition d'un ordinateur portable, OrdiLib'. **16 M€ sont consacrés à cette mesure.**

Repères 2013

Plus de 103 000 Cartes Jeune Midi-Pyrénées ont été distribuées

- Poursuite de la promotion des produits **SIQO** de Midi-Pyrénées dans la restauration scolaire.

2) La formation professionnelle et l'apprentissage : 257 M€

Investissement : 32.4 M€

Fonctionnement : 224.4 M€

- Poursuite du **dispositif original d'accès renforcé à l'emploi et à la formation : le Pass Insertion** qui permet un accompagnement territorialisé de 2 000 jeunes de 18 à 30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi en raison notamment du manque de qualification.

- Poursuite du soutien aux Missions locales et aux **MCEF**.

Repères 2013

20 MCEF maillent à ce jour le territoire régional et accueillent près de 170 000 personnes par an.

- Maintien du montant des **primes d'apprentissage** pour les 1^{ères} années malgré la réforme du financement.

- Poursuite et renforcement du programme « **ambition apprentis** » lancé en 2003 pour repérer les jeunes demandeurs d'emplois suivis par les Missions locales, Cap emploi, ou l'Ecole régionale de la 2^{ème} chance, et leur proposer d'accéder à l'apprentissage avec un employeur.

nouveau

Lancement de plusieurs opérations de **rénovation** des CFA : CFA de la chambre des Métiers du Gers (création d'un laboratoire de langue notamment), aménagement d'une plateforme pour les travaux publics à Portet-sur-Garonne pour le CFA du bâtiment, et extension du CFA Commerce et Services.

nouveau

Action de soutien en faveur de l'**hébergement** des jeunes, dont les apprentis, avec la rénovation de deux Foyers de Jeunes Travailleurs à Toulouse et Albi.

- Poursuite de la **Carte jeune apprentis** intégrant les aides au transport, à l'hébergement et à la restauration pour un total de 6 M€ en 2014.



- Poursuite et renforcement de sa politique en faveur de la **mobilité des apprentis**.
- Poursuite de l'effort de **formation à distance** pour limiter les difficultés liées aux déplacements des stagiaires à travers notamment la diversification des modes de formation à distance.
- Mesures pour répondre aux besoins de recrutement et de qualification des **secteurs sanitaire et social**.
 - Poursuite du déploiement des **quotas** en soins infirmiers.
 - Poursuite de la **territorialisation de l'offre des formations** sanitaires et sociales avec ouverture d'une antenne de l'IFAS de Rodez à Villefranche-de-Rouergue en septembre 2014, poursuite des travaux de l'antenne de Saint-Gaudens, et programmation de la restructuration de l'IFSI d'Auch et de l'IFSI de Montauban.
- Dispositifs pour permettre **l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi**.
Maintien de l'intervention de la Région dans le cadre de son Programme régional de formation professionnelle (PRFP), avec 2 nouvelles mesures :
 - nouveau** Le « parcours orientation insertion » permettra à 7 000 demandeurs d'emplois de disposer, sur plus de 35 sites, d'une palette de séquences de formation pour répondre aux besoins d'orientation, de confirmation de projet ou de remise à niveau.
 - nouveau** Les « Parcours Diplômants » permettront à plus de 3 000 demandeurs d'emplois d'accéder à une première qualification professionnelle.
 - Par ailleurs, sont maintenus les autres dispositifs déjà mis en place par la Région : Accès individuel à une action de formation, Ecole régionale de la 2^{ème} chance, partenariat avec Pôle emploi, ...
- **Achat en commun de formations collectives**. Résultats en avril 2014. La Région est une des premières en France à avoir mis en place cette procédure de rationalisation de la commande de formations.
- Favoriser la **VAE**.



L'enseignement supérieur et la recherche, l'innovation, l'économie et l'emploi : 153 M€ pour une économie basée sur la connaissance et l'innovation

Investissement : 117.2 M€

Fonctionnement : 35.6 M€

Le budget 2014 met en œuvre les orientations des **schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche** (SRESR) et du **développement économique et de l'innovation** (SRDE) adoptés à l'assemblée plénière du 27 juin 2011.

1) La recherche et l'enseignement supérieur : 49 M€

Investissement : 41.6 M€

Fonctionnement : 7.4 M€

- Renforcement de l'**écosystème public d'innovation**, avec l'accompagnement des 6 domaines retenue dans la Stratégie régionale de l'innovation (SRI), pour **16 M€** :

- Systèmes embarqués
- L'innovation de la chaîne agroalimentaire territorialisée
- Les biotechnologies industrielles pour la valorisation du carbone renouvelable
- Le couplage matériaux / procédés avancés pour l'aéronautique et diversification
- La recherche translationnelle en oncologie et gériatrie
- L'Ingénierie cellulaire et la médecine régénérative, avec le soutien au futur EFS sur le site de l'Oncopole

- Développement des **dynamiques de sites**

Après l'élaboration des Contrats de site, le travail à mener relève désormais d'une animation territoriale et du partenariat entre les collectivités et les établissements eux-mêmes. 8,7 M€ sont inscrits au budget 2014.

- Engagement pour les **établissements toulousains** maintenu, avec par exemple 17 M€ pour engager la réalisation de la Maison de la formation des secteurs aéronautiques et spatiaux.

- Poursuite des **politiques d'interventions** en lien étroit avec les membres de la **Communauté d'Universités et d'établissements** :

- Soutien aux projets collaboratifs sur des domaines d'enjeux publics-privés : Contrats de recherche Laboratoires-Entreprises...
- Accompagnement des allocations doctorales et post-doctorales
- Appel à projet en SHS dédié au renforcement de l'interdisciplinarité et des liens entre les laboratoires de recherche des différents établissements

- Poursuite du **Pass mutuelle Etudiant**, de la **caution logement** et du dispositif **Midi-Pyrénées Horizons**.

2) Développement économique, emploi et innovation: 61.1 M€

Investissement: 49.8 M€

Fonctionnement: 11.3M€

Les priorités du budget 2014 en développement économique et innovation sont celles inscrites au Schéma régional de développement économique et dans la Stratégie régionale de l'innovation.

nouveau

Lancement du projet de **bâtiment de l'IRT**, qui démarre sur un lot de 11 projets de recherche technologique répartis dans les 3 domaines stratégiques couverts : Matériaux, Systèmes et Aéronef plus électrique. La Région, avec une participation à hauteur de 7 M€, assure un tiers du financement.

- Soutien aux **filières émergentes** : robotique et drones.

- Poursuite des **actions collectives** en faveur des grandes filières régionales : Plan aéro, Plan Ader, Plan cancer, ...

- Soutien au développement des entreprises régionales à l'**international** via :

- le renforcement du Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises qui comprend un **Contrat d'Appui Export**, une plateforme d'information en ligne et un réseau d'appui des entreprises de Midi-Pyrénées à l'étranger.
- le renforcement du partenariat avec Ubifrance.
- Les appels à projets annuels International Midi-Pyrénées.

- Outils financiers et financement des entreprises :

nouveau

La Région se dotera en 2014 d'un fonds de co-investissement public en utilisant les opportunités financières qui s'ouvriront dans le cadre des programmes européens FEDER pour 2014-2020.

nouveau

Elle conduira une évaluation sur les nouveaux outils financiers afin d'identifier les domaines de mobilisation des fonds européens.

- La Région s'appuiera également sur les outils de l'IRDI et la BPI dont elle préside le Comité régional d'orientation.

- Poursuite de la coordination du **Plan Entreprendre** qui permet d'optimiser le système régionale d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise

- Soutien à la création d'entreprises innovantes avec la **plateforme régionale de prêts d'honneur innovation** en partenariat avec la Caisse des Dépôts.

- Poursuite du dispositif « **contrats d'appui** » : 7^{ème} année consécutive

Repères 2013

Au total, depuis la mise en œuvre, **1 389 contrats** ont été accordés, pour une enveloppe globale de **171 M€**, dont 84 M€ d'aides régionales sur crédits européens FEDER. Près de **8 300 emplois** ont ainsi été créés ou maintenus grâce à ce dispositif de la Région.



- **Avance remboursable** à taux zéro mobilisé pour les investissements des grandes entreprises ayant un impact important sur l'emploi en région.
- Lancement des nouvelles éditions des **appels à projets** par filière
- Soutien à la création **d'hôtels d'entreprises**, au réseau des **pépinières d'entreprises et aux zones d'Intérêts régionales**

3) L'agriculture, l'agroalimentaire et la ruralité: 23 M€

Investissement : 16.3 M€

Fonctionnement : 6.7 M€

- L'effort de la région sera maintenu sur les axes structurants avec poursuite des :
 - **Plan de modernisation des bâtiments d'élevage.**
 - **Plan Protéine** pour diminuer la dépendance aux exportations de protéines végétales nécessaires à l'alimentation animale.
 - **Plan Viti-vinicole** dont l'effort en 2014 portera principalement sur la promotion commerciale à l'exportation, la communication sur le bassin et l'accompagnement à la poursuite des efforts de structuration de l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO).
 - **Plan bio Midi-Pyrénées** qui vient en aide aux investissements des exploitations en agriculture biologique.
 - **Plan régional pour l'Installation** pour accompagner les jeunes agriculteurs vers une installation professionnalisée et aidée.
 - **Plan de performance énergétique** des exploitations.
- Montée en puissance de la Bannière « **Sud-Ouest France** » commune entre les Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine pour promouvoir les produits agricoles et agroalimentaires des deux territoires. Ouverture de nouvelles maisons du Sud Ouest en Chine.
- Promotion des **produits SIQO, notamment dans les lycées et organisation de la SISQA.**
- Poursuite de l'aide à la structuration et au développement des entreprises du secteur de **l'agroalimentaire.**
- Modernisation des **réseaux hydrauliques agricoles**, dont modernisation des réseaux.
- Équipement des **Cuma.**



4) Économie touristique et thermalisme : 17.4 M€

Investissement : 8.8 M€

Fonctionnement : 8.5 M€

Suite aux inondations de juin dernier, la Région poursuivra en 2014 son soutien à l'économie touristique des vallées pyrénéennes sinistrées.

- Poursuite du soutien à la **modernisation**, mise aux normes et création des hébergements touristiques tels que l'hôtellerie, l'hôtellerie de plein air, des centres et villages de vacances, des refuges pyrénéens et des gîtes d'étape. A ce titre, la Région poursuivra l'action de Développement Durable du Tourisme à l'échelle de l'ensemble du territoire régional.
- Soutien aux aménagements et équipements liés au tourisme scientifique et technique, d'affaires, fluvial, sportif.
- Soutien au tourisme de « **bien-être** » - thermalisme et thermoludisme – et des pôles touristiques pyrénéens
- Poursuite de la promotion des **Grands Sites de Midi-Pyrénées**

5) L'économie sociale et solidaire / autres actions innovantes : 2.5 M€

- Poursuite du **Fonds Régional d'Innovation pour l'Emploi** pour accompagner les très petites entreprises dans leur démarche d'adaptation au changement.
- Soutien à l'économie sociale et solidaire : aide au conseil pour des initiatives collectives, accompagnement à la création d'entreprises par des porteurs de projets individuels en difficulté sociale et/ou professionnelle, soutien aux couveuses d'entreprises, soutien "bas de bilan" et fonds de roulement des entreprises en création de développement à travers France Active Garantie Midi-Pyrénées et Midi-Pyrénées Développement Solidaire.

nouveau

Création de l'incubateur régional de l'innovation sociale.

- Abondement du **Fonds France Active Garantie** Midi-Pyrénées de 150 000 €.
- Insertion par l'activité économique : poursuite de l'action en faveur de **l'insertion des jeunes** de 16 à 26 ans, issus des quartiers en difficulté ou des zones rurales défavorisées.



La transition énergétique, le développement durable et les transports : 328.4 M€ au service de la mobilité durable des populations

Investissement : 156.4 M€

Fonctionnement : 171.9 M€

1) L'énergie, les actions en faveur du climat et de l'environnement : 23.4 M€

Investissement : 18 M€

Fonctionnement : 5.4 M€

Poursuite du Plan Midi-Pyrénées Energies 2011-2020 :

- Axe « économiser l'énergie »

- Poursuite de l'« Eco-chèque logement Midi-Pyrénées » qui permet d'aider les particuliers à faire réaliser des travaux dans leurs logements, conduisant à une réduction de la consommation.

Repères

4 501 éco-chèques ont été attribués depuis 2012 représentant un budget de plus de **6,6 M€** et un investissement total de **72 M€**.
2 349 professionnels et artisans sont désormais partenaires.

- **Rénovation énergétique** de 3 000 logements sociaux
- Reconstitution de **l'appel à projets** « bâtiments économes de qualité environnementale »

- Axe « développer les énergies renouvelables »

- **Le plan de soutien à la production des énergies renouvelables** : chaufferies et réseaux de chaleur au bois-énergie, méthanisation, ...
Au moins 6 projets d'envergure de réseaux de chaleur et de biogaz devraient être soutenus.

Repères 2013

42 réseaux de chaleur soutenus pour **11 M€**, **168 chaufferies bois** pour **5,9 M€**, **15 589** chauffe-eau solaires ou systèmes solaires combinés chez des particuliers pour un montant de **13.3 M€**.

19 unités de méthanisation ont été soutenues par la Région Midi-Pyrénées pour un montant de 3,5 M€ (8 unités en fonctionnement, 5 en travaux, 3 ayant choisi leur constructeur – démarrage prochain des travaux, 1 en fin de développement ICPE).

- Poursuite du dispositif de prêts bonifiés mis en place en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement.
- Poursuite des actions de l'opérateur **régional d'investissement en énergie**: Midi-Pyrénées Energies Investissements.

- Axe « compenser carbone »

- Fonds régional carbone doté d'1 M€ pour 2014.
- Poursuite de l'appel à projets « forêts puits de carbone » et du soutien à l'agroforesterie.

- Axe « s'adapter au changement climatique »

nouveau

Préparation d'un Plan Stratégique 2014-2020 concernant la filière forêt-bois.

Autres dispositifs hors Plan Midi-Pyrénées Energies :

- Finalisation du **Schéma Régional de Cohérence Ecologique** en lien avec l'Etat qui urnira les bases d'une stratégie régionale renouvelée pour préserver la biodiversité régionale.
- Déploiement du second **agenda 21** régional.

2) Les infrastructures de transport: 138,4 M€ (investissement)

- Le Plan rail :

- Rénovation du **Viaduc du Viaur**.
- Mise en œuvre des travaux de **signalisation** en gare de Toulouse Matabiau.
- Livraison du système **d'espacement des trains** modernisé entre Muret et Boussens qui permettra une amélioration de l'offre TER.
- Dans le cadre du volet mobilité du prochain **CPER 2014-2020**, certaines opérations seront lancées en 2014 telles que l'allongement de quais sur l'axe Toulouse-Montauban, ou la mise en accessibilité de plusieurs gares.

- La LGV

- **13.5 M€** pour la LGV Tours-Bordeaux.
- **1 M€** pour le lancement des études d'Avant-projet pour les aménagements des voies ferroviaires au nord de Toulouse nécessaire à l'accompagnement de la livraison de la LGV Bordeaux- Toulouse

- Parkings de gares TER : poursuite des travaux d'aménagement et d'extension des parkings de gares. Depuis 2009, ce sont **29 gares** qui ont pu bénéficier d'un soutien financier de la Région. Les travaux sont terminés dans **16 gares**.

nouveau

En 2014, **5 nouveaux projets pourraient faire l'objet d'une participation de la Région** (Foix Mazamet, Rabastens et deux autres projets sur six à l'étude).

- Routes: 4.1 M€ inscrits de l'achèvement de la liaison départementale Rodez / A20 et **10 M€** au titre du PDMI pour l'achèvement de la déviation d'Ax-les-Thermes, la déviation de Gimont et St-Béat, et l'aménagement de la rocade toulousaine entre les échangeurs de Rangueil et du Palays.

- Aérodrômes, aéroports : Prolongement de la participation au financement des équipements de l'aéroport de Tarbes et participation au fonctionnement des lignes aériennes déficitaires de Castres-Rodez-Lyon, Tarbes-Paris et Brive-Paris.



3) Les transports collectifs : 166,5 M€ (fonctionnement)

- Contribution au fonctionnement des trains TER : **144,25 M€** (en 2012 : 138,2 M€).
- Solidarité, à travers la compensation **des tarifs sociaux** : **12.5 M€** (trains et cars).
- Poursuite du soutien au transport à la demande.

nouveau

Acquisition de **8 rames de type Régio 2N** (2 niveaux) et **7 rames** de type **Régiolis** pour **146 M€** (une enveloppe de 100 M€ a déjà été inscrite au budget 2013 pour l'acquisition de 10 rames Régio 2N).

- Extension de **l'Etablissement régional de maintenance** (ERM) en cours de construction sur le site Raynal pour la maintenance et l'entretien des 10 rames commandées en 2013 et des 15 rames dont l'acquisition est programmée en 2014.



L'aménagement, l'animation des territoires et l'effort de solidarité : 88.7 M€

Investissement : 34.4 M€
Fonctionnement : 49 M€

Suite aux inondations de juin dernier, la Région poursuivra en 2014 son soutien aux territoires sinistrés, à travers ses aides en direction des entreprises, des communes et Communautés de communes.

1) L'aménagement équilibré et solidaire du territoire : 24.5 M€

Investissement : 15.8 M€
Fonctionnement : 8.7 M€

2014 est une année de transition entre les deux générations de Contrat de projets Etat/Région et les programmes de fonds européens.

- Poursuite du soutien de la Région à la Communauté urbaine de Toulouse Métropole, aux Communautés d'agglomération, villes moyennes et à leurs zones d'emplois, et aux territoires ruraux et de montagne (Pays et PNR).

nouveau

Les contrats de ville (2014-2020) associeront l'ensemble des collectivités.

- Poursuite des actions en direction des Pôles d'appui aux territoires.
- Poursuite de la valorisation des voies d'eau de Midi-Pyrénées, dont le canal du Midi.
- Finalisation du Schéma régional des vélos routes et des voies vertes début 2014.

2) Les politiques régionales de solidarité : 16.7 M€

Investissement : 9.4 M€
Fonctionnement : 7.4 M€

- Poursuite des actions en faveur de **l'égalité femmes-hommes** :
 - préparation du 3^{ème} Plan d'actions en faveur de l'égalité dans la vie locale (2015-2017)
 - Déploiement des journées de sensibilisation sur la mixité des métiers
 - Poursuite des dispositifs sur la contraception et l'égalité « on s'aime à 2, on se protège à 2 », ainsi que l'appel à projets « Lycées, égalité, Midi-Pyrénées ».
- Poursuite des actions en faveur des personnes en situation de handicap, en préparant une évolution de son Agenda 22 ou encore à travers ses prix Handi-entreprise.
- Lutte contre la désertification médicale avec la poursuite des aides aux maisons de santé.



- Poursuite du **Plan Très Haut Débit** doté de **50 M€** sur 10 ans. La Région accompagnera en 2014 les projets d'infrastructures très haut débit dans les zones délaissées par les opérateurs privés.
- Finalisation du déploiement de la **fibre optique** dans les lycées de la Région et préparation du lancement d'ASTER 6.
- Poursuite de ses dispositifs pour faciliter l'accès des citoyens aux services publics numériques et aux usages innovants.

3) L'effort en faveur de la culture : 25.6 M€

Investissement : 9.9 M€

Fonctionnement : 15.7 M€

- Poursuite des dispositifs d'accompagnement du **spectacle vivant**, notamment à travers des aides à la création, diffusion, aide au développement de projet à dimension internationale.
- Accompagnements suivants reconduits : Réseau en scène, Midi-Pyrénées fait son cirque en Avignon, L'Été au CDC, actions en direction de l'association Avant mardi.

nouveau

Près **30 conventions d'objectifs** avec des équipes de théâtre, danse et musique seront signées pour la période 2014-2020.

- Poursuite aux soutiens accordés à l'enrichissement des collections du **FRAC** et au fonctionnement du Syndicat mixte des **Abattoirs**.
- Poursuite du soutien aux : structures du réseau d'**art contemporain** de Midi-Pyrénées, scènes labellisées par l'Etat, **espaces de création**, grands **orchestres** (Orchestre du Capitole de Toulouse, Orchestre de Chambre de Toulouse ...), pôles de **musique actuelle**, équipements culturels structurants (médiathèques, cinémas, musées ...).
- Poursuite de l'aide en direction des structures jouant un rôle de **professionnalisation** et d'accompagnement des artistes régionaux.
- Soutien aux **festivals** et réalisation du **Guide de l'été**, diffusé à 400 000 exemplaires.
- Renforcement des aides à la **filière audiovisuelle**, notamment des aides à l'accueil de tournages. La convention avec le CNC sera renouvelée pour 2014-2016.

Repères 2013

Midi-Pyrénées a compté **390 jours de tournages** de fiction et d'animations pour la télévision.

- Poursuite du soutien au **secteur du livre** : soutien aux librairies indépendantes et à la promotion de la lecture.
- Pérennisation de **l'appel à projets culturels eurorégionaux**. Et échanges culturels dans le cadre de la **CTP**.



- Actions en direction de la **jeunesse** avec la poursuite du Prix d'écriture Claude Nougaro, et les opérations « Jeunes au cinéma », « lycéens en Avignon » et les « Projets d'avenir ».
- Poursuite des actions de restauration du **patrimoine**.
- Poursuite du soutien en faveur de la dynamique en réseau des **musées** de Midi-Pyrénées.
- Poursuite de la valorisation de la langue et la culture occitane, à travers notamment le Schéma régional de développement de l'occitan, la convention cadre signée avec le Rectorat, l'Amassada.

4) Le développement et la promotion du sport : 13.5 M€

Investissement : 8.1 M€

Fonctionnement : 5.3 M€

- Poursuite du soutien au **sport scolaire** avec le fonds régional d'équipements sportifs des lycées (projets de réalisation de gymnases à Villefranche-de-Lauragais et Mazamet et d'une piste d'athlétisme à Tournefeuille), avec la participation régionale aux coûts de fonctionnement des équipements des lycées, ou encore la participation aux coûts d'adhésion aux clubs sportifs (à travers la Carte jeune notamment).
- Soutien à la **structuration du sport en Midi-Pyrénées** avec le fonds régional des petits clubs, le fonds d'accessibilité à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap, avec le soutien à la réalisation d'équipements sportifs (équipements permettant accueil de grandes manifestations sportives notamment).
- Soutien aux **grandes manifestations** sportives nationales et internationales.
- Soutien au **sport de haut niveau** : aux clubs, aux ligues et aides individuelles aux athlètes.

5) La vie associative et citoyenne : 3.5 M€

- Poursuite du soutien aux **Emplois d'avenir** dans le secteur associatif, du dispositif « Objectif pérennisation ».
- Poursuite des mesures en faveur de la vie associative et de la citoyenneté : projets citoyens, manifestations de la vie associative, chantiers bénévoles internationaux, ou encore accompagnement des jeunes en service civique.

6) L'action européenne et internationale : 5.1 M€

Investissement : 340 000€

Fonctionnement : 4.7 M€

- Affirmer la place de Midi-Pyrénées dans la **définition et la mise en œuvre des politiques européennes** 2014-2020.

nouveau La Région devient **Autorité de gestion du futur programme des fonds européens**.



- Affirmer la place de Midi-Pyrénées sur la scène européenne grâce à une implication accrue dans le suivi des politiques européennes et dans l'animation du territoire : renforcement notamment du portail www.europe-en-midipyrenees.eu

- Piloter l'**Eurorégion Pyrénées-Méditerranée** : vers une politique volontariste en matière d'innovation.

- Renforcer le **rayonnement international** de Midi-Pyrénées avec les actions en matière de coopération décentralisée (coopération avec le Sénégal, la Palestine).

nouveau

Actions pour concrétiser l'accord de coopération avec l'Etat de Pernambouc au Brésil et pour explorer l'opportunité d'une nouvelle coopération avec une région cambodgienne.

Poursuite du soutien à l'association Midi-Pyrénées Coop' Dev'.

- Poursuite du dispositif **Midi-Pyrénées Horizons** pour permettre l'accès à la mobilité internationale au plus grand nombre d'étudiants